

MANIFESTATION

Pour la défense du consommateur

Pour son 15^e anniversaire, CGPC a réuni, le 25 octobre dernier, ses deux événements forts de l'année : l'assemblée générale et la convention annuelle. **L'association a souhaité réaffirmer sa vocation à défendre les intérêts du consommateur épargnant. En effet, son**



Hervé de La Tour d'Artaise (à gauche) a été réélu président de CGPC.

président, Hervé de La Tour d'Artaise, a tenu à préciser que « CGPC est la seule instance agréée en France par le Financial Planning Standards Board (FPSB), propriétaire de la marque CFP® Certified Financial Planner, pour le monde entier (hors USA), qui constitue le label d'excellence professionnelle internationale ». L'an passé, près de 150 conseillers ont été certifiés ; de même, plus de 900 membres ont choisi de bénéficier de la certification ISO 22222. Pour 2013, l'association vise à faire mieux connaître la certification auprès de différents secteurs : différents contacts ont été pris avec les dirigeants de départements spécialisés de grandes banques ou des organisations professionnelles. Parallèlement, des contacts ont aussi été pris avec le CFPB en vue d'une éventuelle collaboration. Par ailleurs, lors de l'assemblée générale, trois administrateurs sortants ont été réélus (Gilles Artaud, Michel Dinet et Hervé de La Tour d'Artaise) et trois nouveaux administrateurs font leur entrée au conseil d'administration (Guy Clémot, Alain Kiyak et Olivier Potellet). Enfin, le conseil a renouvelé Hervé de La Tour d'Artaise en tant que président.